

Communiqué de presse

Paris, le 16 novembre 2020

ALAIN AFFLELOU Acousticien innove en lançant un nouveau service exclusif et gratuit de voituriers à domicile !

Alain Afflelou a tiré les leçons du premier confinement, pendant lequel les personnes avaient des difficultés pour se rendre chez leur audioprothésiste.

Et à situation exceptionnelle, l'enseigne lance un service exceptionnel.

En cette nouvelle période de confinement, l'enseigne propose à ses clients, sur simple appel au centre auditif, un service de prise en charge à domicile par des voituriers. Ce service leur donnera la possibilité de faire un aller-retour gratuit depuis chez eux jusqu'à leur centre acousticien, dans la limite de 10km par trajet.

Les voitures qui s'occuperont d'accompagner les clients respectent toutes les normes sanitaires avec du gel hydroalcoolique à disposition et le port du masque obligatoire.

Jusqu'au 31 décembre, ce service s'adresse à tous les clients de l'enseigne souhaitant venir réaliser une réparation ou un dépannage, mais aussi à toutes les personnes qui veulent faire un test auditif gratuit ou un essai d'aides auditives sur ordonnance.

Il sera alors possible d'essayer gratuitement et sans obligation d'achat les aides auditives chez soi pendant 30 jours, pour s'assurer de la bonne adaptation des aides auditives à son audition.

Avec ce service, ALAIN AFFLELOU Acousticien veut aider les personnes à se déplacer facilement dans les centres, parce que bien entendre est avant tout une nécessité.

Groupe AFFLELOU Contact presse

Sandrine MATHIEU

smathieu@afflelou.net

+ 33 1 49 37 74 59

+ 33 6 09 50 88 13